

...

des écrans de verdure. Il visait également à recréer de vrais lieux de vie, qui s'apparentent le plus possible à un habitat classique – voire à une organisation de type « maison » pour les locaux communs, notamment en créant des espaces double hauteur dans les étages pour certaines pièces de réception, et ce, malgré une répartition programmatique par étage. Pour y arriver, les volumes dédiés à chaque établissement autonome s'emboîtent. D'autres éléments rendent ces espaces chaleureux et accueillants, dont l'abondance de lumière naturelle, la qualité des matériaux mis en œuvre, le repérage dans l'espace et la multiplicité des vues. Ici, même les espaces de circulation bénéficient de percées vers l'extérieur, supprimant l'effet d'enfermement que peut susciter un couloir aveugle.

Une structure efficace

Choisi pour son caractère minéral, le béton forme ici autant le corps que l'enveloppe du bâtiment. La structure est principalement constituée des voiles périphériques de 22 cm d'épaisseur, porteurs, coulés en place et réalisés en béton autoplaçant. Cette ossature de type « coque » s'autocontrevente partiellement, les cages d'escaliers intérieurs assurant le reste du contreventement. Les évi-

dements prévus dans la construction ont imposé quelques porte-à-faux dont celui de 7,5 m situé à l'angle du premier étage. Les retombées de poutres intérieures trop importantes n'étant pas compatibles avec l'aménagement prévu, l'ensemble des efforts conséquents à ces évidements a été repris dans les voiles porteurs. Si la structure comprenait quelques points épineux à résoudre par le calcul, la réelle « aventure » du projet fut celle de la mise en œuvre du béton souhaité

par les architectes (*voir encadré*) – un béton architectonique, coulé en place et teinté dans la masse. Ce béton exprime une certaine brutalité pour jouer les contrastes avec les autres matériaux employés, le verre des garde-corps, le châtaignier utilisé pour revêtir les murs des loggias et le métal thermolaqué des éléments de finition.

Une prise en compte environnementale

Ce projet respecte les exigences environnementales en vigueur. Il a été conçu pour satisfaire à l'ensemble des exigences du label H&E EHPA. Il correspond également à celles du Plan Climat de Paris qui limite la consommation en énergie à 50 kWh/m²/an. Le permis de construire ayant été déposé en 2010, le bâtiment n'était assujéti qu'à la RT 2005. Il suffisait de mettre en œuvre une isolation classique par l'intérieur pour respecter la réglementation et conserver sans difficultés particulières les voiles de façade en béton apparent de 22 cm d'épaisseur, dont l'inertie thermique participe d'ailleurs pleinement à l'obtention du bon degré d'isolation. Ici, ce qui a primé relève de la recherche de la qualité de vie et du confort des utilisateurs. Il en résulte des lieux de vie qui offrent à une population fragilisée des locaux où trouver sécurité et réconfort, au sens large. ■

La teinte mise en œuvre... un beau travail d'équipe

Elle relève d'un long process de recherche avec la centrale à béton prêt-à-l'emploi, afin de trouver le bon dosage en pigments noirs et bruns qui aboutit au ton et à la profondeur voulus. Le coulage en place du premier voile révéla cependant un phénomène qui n'avait pas été anticipé. Perçu comme un problème dans un premier temps, il sera utilisé comme atout dans un second temps. En effet, lors du coulage en place, il s'est avéré que les pigments noirs étaient attirés par les bords de banche et par les aciers, un phénomène physico-chimique qui rompait l'homogénéité du mélange de pigments laissant apparaître, après démoulage, moirages et taches noires. S'en sont suivis de nombreux essais pour tenter de stabiliser les migrations, sans succès réel. Au final, l'option a été prise de les conserver. En effet, ces « imperfections » conféraient à la surface plus de profondeur et un aspect « acier Corten », précisent les architectes, inhabituel et très intéressant. Une lasure, de type bouche-pore, a été appliquée pour stabiliser la teinte et protéger les surfaces des coulures, en modifiant le moins possible l'aspect du béton brut et sa teinte. Le résultat est probant. Il est le fruit d'une collaboration étroite, mais surtout d'une implication passionnée des différents intervenants.

Plan R+1

1. Centre d'accueil de jour
2. Le premier étage du pôle d'hébergement pour personnes âgées nommé « petite unité de vie » qui se déploie également au R+2

0 5 m

